



VILLE DE MAMOUDZOU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 14 octobre 2024

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20240927-D20240014010-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 30

de Votants : 40

Dont vote par procuration : 10

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024.00140/2024 du 27/09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept septembre, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 20 septembre 2024, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (30)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Zoufati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (9ème adjoint au Maire), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Mounib SOILIH MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

OBJET :

**Modification délibération
n°2023.00004/2023 du
10/02/2023 relative à la
suite de la régularisation
foncière du lotissement
Doujani II**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 11/10/2024 que la convocation avait été faite le 20/09/2024.

Le Maire.

Absents : (8)

M. Ben Youssef CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), Mme Anzimiyia HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal)

Absents excusés : (1)

M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire)

Procuration : (10)

Mme Mariame ALI DITE NINA donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), Mme Rabia ASSAN donne pouvoir à Mme Moïna-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Munia DINOURLAINI donne pouvoir à Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Inayatie KASSIM donne pouvoir à M. Assane MOHAMED (Conseiller municipal), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA donne pouvoir à M. Mounib SOILIH MOHAMED (Conseiller municipal), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED donne pouvoir à M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Badrou RADJAB donne pouvoir à M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Claudie RAKOTO donne pouvoir à M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2023.00004/2023 du 10 février 2023 relative à la suite de la régularisation foncière du lotissement Doujani II ;

Considérant qu'une procédure de régularisation des parcelles de l'ancien lotissement Doujani II est en cours ;

Considérant que le conseil départemental a mis en œuvre le principe de régularisation foncière gracieuse en reconnaissant la propriété coutumière, par conséquent, la commune souhaite suivre ce même principe et régulariser les occupants issus des décasements dans divers quartiers des villages ;

Considérant que si ces personnes occupaient encore leur terrain et n'avaient pas été décasées, elles bénéficieraient de la régularisation foncière gratuite mise en œuvre par le conseil départemental ;

Considérant que les occupants sont propriétaires de leur logement et ces parcelles ne font pas partie du foncier impacté par la ZAC de Doujani ;

Considérant la mise en place de la fiscalité locale et les recettes fiscales ne pouvant être perçues ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : de modifier la délibération n°2023.00004/2023 du 10 février 2023 et valider les régularisations gracieuses des bénéficiaires telles qu'annexées à la liste ci-dessous sous réserve de paiement de leurs droits d'enregistrement.

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Liste des attributaires Doujani II (suite)

NUM	ANCIEN NOM	NOM/PRENOM	REF.CADASTRALE	TITRE	SURFACE
1	BACAR HABIBA HOUMADI	AHAMADA OUSSENI Naria	BP 544		234 m ²
2	ALI Salima	Ind./ALI Abdou et ALI Salima	BP 342	T.14729	154 m ²
3	OUSSENI Halidi	HALIDI Dalila	BP 268	T.16476	165 m ²
4	BACAR Taoidoudou	ATTOUMANI Mahamoud	BP 344	T.14731	174 m ²
5	HOUMADI Nassuridine	Ind./HOUMADI Nassuridine & ISSOUFI HOUMADI Anliati	BP 279/291	T.16489	98m ² -75 m ²
6	SOILIHFI Fatima	ind BOURA ABDALLAH, ABDOU Soifia, et VITTA Zaanti	BP 288	T.16490	172 m ²

NUM	NOM/PRENOM	REF.CADASTRAL	TITRE	SURFACE
1	KAMARDINE Mohamed	BP 343	T.4730	154 m ²



Fait à Mamoudzou, le 03/10/2024

Le Maire

Abstention (0) :

Contre (0) :